



Académie de coaching

**Travail de fin de formation : principes et modalités
2026-2027**



Introduction

Le TFF est un maillon important du processus de certification de notre Académie de coaching ; pour mémoire, ces maillons sont :

- La participation aux modules de formation
- La participation aux séances de mentor coaching collectif et individuel
- Une évaluation théorique relative à la déontologie du coaching
- Une évaluation pratique portant sur un entretien de coaching
- L'écriture et la présentation du TFF

Le TFF a pour objectif d'intégrer les compétences acquises en adéquation avec les exigences intellectuelles, éthiques, méthodologiques et pratiques requises pour exercer le métier de coach.

C'est aussi et peut-être surtout l'opportunité pour les candidat·es de clarifier leur identité de coach et, partant, leur positionnement professionnel: l'écriture de ce TFF traduira cette évolution avec des spécificités de pratique qui se dessinent ou se confirment.

La validation, par un jury constituée l'une des conditions nécessaires à l'obtention de la certification de l'Académie de coaching du CFIP (cf. ci-dessus).

Objectifs

Les objectifs sont :

- Au cours d'une démarche réflexive, analyser les séquences de coaching sélectionnées en s'appuyant sur des aspects théoriques, des apprentissages, des méthodologies et outils explorés durant la formation, dont les 8 compétences et le code de déontologie du coach ¹.
- expliciter sa posture spécifique de coach et apporter un regard critique sur sa pratique et envisager son développement.
- resituer la démarche dans la perspective déontologique.

¹ www.coachfederation.org

Déroulement

La rédaction du TFF, sa présentation et son évaluation se déroulent de la manière suivante :

1. Préparation et engagement dans le travail de rédaction

Dès le début de la deuxième année, l'apprenant·e peut choisir, au sein de l'équipe de formateurs et de mentor-coaches, un·e **référent·e** qui pourra le.la conseiller pour le choix du TFF. Cette personne référente suivra l'apprenant·e durant la réalisation de son TFF.

Chacun·e bénéficiera de **3 heures d'accompagnement individuel de la part de la personne référente** afin de réaliser ce travail (il.elle peut aussi disposer, moyennement paiement, d'un accompagnement complémentaire).

Nb : pour s'inscrire, les apprenant.e.s sont invité.e.s à envoyer un courriel à formation@cfip.com et à la coordinatrice : najat.mohdad@cfip.com mentionner dans celui-ci le nom du.de la référent.e ainsi que la date souhaitée.

2. La rédaction du TFF

Le TFF doit naturellement résulter d'un travail personnel et d'une écriture originale. Les ingrédients qui interviennent inconditionnellement sont les suivants :

La relation de **situations concrètes de coaching**, issues de l'expérience pratique du candidat ou de la candidate, viendra illustrer le propos. Cet aspect doit permettre au jury de se faire une idée assez précise de la façon dont l'apprenant·e pratique concrètement le coaching ainsi que de sa démarche réflexive.

Des éléments se rattachant à la **théorie**, en relation avec le thème choisi, doivent figurer dans le TFF : il peut s'agir de concepts acquis au cours de la formation suivie, dont les 8 compétences et le code de déontologie du coach², et/ou de théories éprouvées dont le candidat aura pris connaissance par ailleurs.

L'identité professionnelle de la personne en tant que coach doit transparaître dans le TFF.

Le TFF doit comporter **15 à 20 pages** de texte, hors annexes et bibliographie.

Les parties du TFF qui comprennent des données confidentielles doivent être présentées de manière à garantir l'anonymat des personnes et/ou des organisations concernées ; cela concerne aussi bien le travail écrit que la présentation orale.

Nb : si besoin en est, l'apprenant.e peut demander aux membres du jury de signer un document d'engagement au respect de la confidentialité.

² Id.

3. Présentation orale

Le·a candidat·e envoie la version finale de son TFF (en format pdf) par courriel à formation@cfip.com et à la coordinatrice : najat.mohdad@cfip.be au plus tard deux semaines avant la présentation orale.

Les membres du jury sont au nombre de 3 (le référent et le lecteur ainsi que le coordinateur de l'Académie). Le lecteur ou la lectrice est un·e formateur·trice sollicité·e par le référent et le coordinateur, en concertation avec l'apprenant·e. La présentation orale dure 20' et est suivie de 20' de questions/échanges entre l'apprenant·e et le référent ainsi que le/la lecteur·trice.

Il sera demandé à l'apprenant·e de présenter son travail de façon dynamique, concise.

Nb : les séances de présentation des TFF auront lieu le premier week-end (samedi et dimanche) des mois de juin et de décembre

Nb : une version papier du TFF n'est pas nécessaire

4. Evaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- La clarté de la présentation tant écrite qu'orale.
- La mise en évidence des compétences mobilisées ainsi que la pertinence et l'adéquation des concepts auxquels le candidat fait référence.
- L'originalité de sa réflexion personnelle en lien avec les concepts abordés.
- La qualité de la démarche réflexive et de l'analyse des pratiques
- Le regard posé par le candidat sur son identité professionnelle de coach ainsi que sur son questionnement éthique.
- La mise en évidence de pistes de progression pour le futur.

Annexe

Voici un exemple de canevas de structuration proposé pour les personnes souhaitant disposer de repères précis; suivre celui-ci n'est certes pas obligatoire

Décrivez le processus en tenant en compte les modalités de rédaction suivantes :

1. De façon générale

- Introduction
- Le nombre de séances assurées
- Le contexte où s'est déroulé le coaching
- Le(s) référentiel(s) sur le(s)quel(s) vous appuyez votre réflexion
- Les difficultés ou leviers rencontrés pour mener le processus à bien

2. De façon spécifique

- Qui est le·a client·e (garder l'anonymat)
- La nature de la demande
- La négociation du contrat
- L'explicitation de la déontologie/éthique
- Le contrat de séance
- Les partages et les préoccupations du client
- les modèles d'intervention activés (outils, tâches, etc...)
- la progression du client vers sa solution
- une question que le·a coach s'est posée quant à son intervention, en citant le(s) référentiel(s) utilisé(s) pour questionner sa pratique et faciliter sa réflexivité
- les autres possibles envisagés.

Synthèse

Les critères pour mener cette évaluation seront en lien direct avec les objectifs et la méthodologie proposée.

Ce TFF peut donner lieu à l'expression d'une réflexion personnelle sur ce cheminement. La qualité de la démarche réflexive du candidat doit être évidente.

Les éléments suivants doivent s'y trouver :

- Le vécu de l'expérience
- Les questions qui ont été soulevées
- Les apprentissages faits quant à l'exercice du coaching
- Le regard sur l'identité professionnelle de coach
- Le regard vers le futur et les pistes de progression en émanant